Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mercredi 1^{er} mai 2024, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents :Mme Suzanne Guilbault Mme Michelle Payette
M. Nyx Pilon Mme Kim Bernatchez

M. Philippe St-Jacques M. François Beaumont

formant quorum sous la présidence de la mairesse Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2024-RAG-6843 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et avec les ajouts suivants :

- Demande d'utilisation de la salle pour cours de Zumba entre citoyens.
- Appel d'offres pour travaux dans les chemins municipaux TECQ

Adoptée.

2024-RAG-6844 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2024

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 avril 2024 tel que présenté.

Adoptée.

2024-RAG-6845 ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE

Le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 2 310.04 \$ et la liste des comptes payés au montant de 39 530.42 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses cihaut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 25 avril 2024 au montant de 78 626.92 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

<u>Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 25 avril 2024</u>

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 350 003.91 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 2 197.85 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

La directrice présente au conseil la liste des permis émis en avril 2024.

2024-RAG-6846

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDDITION DE COMPTES 2023

ATTENDU QUE Transports Québec a versé une compensation de 45 053 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu ;

Que la municipalité de Bois-Franc informe Transports Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Qu'elle atteste de la véracité des documents qui ont été déposés lors du dépôt des états financiers.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Présentation du rapport financier 2023 par la firme Mazars

Mme Danielle Bouladier du bureau de Mazars fait la présentation du rapport financier 2023.

2024-RAG-6847

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2023 PAR LA FIRME MAZARS

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est résolu unanimement d'accepter le rapport financier des vérificateurs externes de l'exercice 2023 tel que présenté.

Adoptée.

2024-RAG-6848

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION AU PÔLE D'EXCELLENCE EN RÉCRÉOTOURISME

La directrice présente au conseil une demande de renouvellement d'adhésion au Pôle d'excellence en récréotourisme.

CONSIDÉRANT QUE cet organisme travaille pour le développement touristique de la Vallée-de-la-Gatineau et qu'ils peuvent nous aider à aller chercher des subventions et de l'aide pour des travaux de développement;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement pour un montant de 200 \$ plus taxes applicables.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses cihaut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

<u>Demande de don pour l'organisation d'une activité durant la</u> semaine de la famille

La directrice présente au conseil une demande de la Table de développement social Vallée-de-la-Gatineau. Ceux-ci veulent organiser une activité durant la semaine de la famille et ils demandent des dons pour l'organisation de cette activité. Comme le budget des dons est très limité, le conseil ne donnera pas cette année.

2024-RAG-6849

PAVL - VOLET DOULE VOCATION - DOSSIER NO PLC27678

ATTENDU QUE la municipalité de Bois-Franc a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la municipalité de Bois-Franc a pris connaissance de la convention d'aide financière, l'a signée et s'engage à la respecter ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Bois-Franc confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Annie Pelletier, directrice générale et Mme Julie Jolivette, mairesse sont dûment autorisées à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

Adoptée.

2024-RAG-6850 APPEL D'OFFRES POUR DÉNEIGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE le contrat de déneigement des chemins municipaux est arrivé à terme au 30 avril 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut poursuivre avec un entrepreneur pour le déneigement ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'aller en appel d'offres pour un contrat de trois ans et d'afficher celui-ci sur le SEAO.

Adoptée.

2024-RAG-6851 PROLONGEMENT DU CONTRAT DE COLLECTE DE DÉCHETS, RECYCLAGE ET COMPOST POUR 2025

CONSIDÉRANT QUE le contrat actuel de collecte prendra fin le 31 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE selon la nouvelle loi, la municipalité doit signer une entente avec ÉEQ pour la collecte de recyclage afin d'avoir droit à ses redevances annuelles ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a accordé aux municipalités l'option de prolongement d'un an au contrat actuel afin de mettre en place toutes les demandes et actions demandées par ÉEQ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu d'accepter la proposition de prolongement jusqu'au 31 décembre 2025 de RLS Environnement au montant de 56 130 \$ plus taxes applicables.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses cihaut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2024-RAG-6852 COLLECTE DE FONDS DE LA FONDATION JEAN-CLAUDE BRANCHAUD

CONSIDÉRANT QUE la Fondation est un organisme très important qui aide énormément dans la région, que ce soit pour des projets ou pour des familles avec des besoins spéciaux;

CONSIDÉRANT QUE ce même organisme a déjà contribuer énormément sur deux de nos projets dans la municipalité et que sans leur contribution, les projets n'auraient pas pu voir le jour ;

CONSIDÉRANT QUE malgré l'augmentation substantielle des coûts pour la municipalité, le conseil tient à contribuer à cette Fondation, car elle a une importance capitale dans notre région; EN CONSÉQUENCE, la conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu que la municipalité accorde un don de 250 \$ à la Fondation Jean-Claude Branchaud.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses cihaut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2024-RAG-6853 **DEMANDE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

CONSIDÉRANT QUE depuis deux ans, le gouvernement a adopté de nouvelles lois auxquelles nous devons nous soumettre;

CONSIDÉRANT QUE parmi ces lois, nous devons mettre en place une politique sur les renseignements personnels, colliger tous les renseignements personnels qui se trouve à la municipalité afin de les inscrire dans un registre tout en indiquant à quoi ils servent, leur conservation et la façon dont ils sont détruits, bâtir un calendrier de conservation des archives qui doit être approuvé par les archives nationales et refaire tout le classement des archives en lien avec ce calendrier de conservation;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux demandent énormément de temps à consacrer dans les archives et à la collecte des renseignements qui doivent être consignés dans un registre;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la directrice ne peut pas être dans le local d'archives durant les heures de bureau puisque le local est dans un endroit isolé et loin de l'entrée pour accueillir les citoyens;

CONSIDÉRANT QU'à travers tout ce travail, étant aussi inspectrice municipale, la directrice doit aussi travailler sur les règlements de concordances en lien avec le nouveau schéma d'aménagement tout en continuant de faire des visites terrains pour la conformité des permis et des piscines résidentielles;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'accepter la demande de la directrice générale de fermer le bureau municipal tous les vendredis du 1er juin au 31 août afin de lui permettre de travailler sur ces dossiers sans être interrompu continuellement et lui permettre aussi de pouvoir aller sur le terrain faire les inspections nécessaires à la conformité.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rencontre avec le MAMH à la MRCVG le 9 mai 2024

La directrice générale présente au conseil une invitation du MAMH à une rencontre à la MRCVG afin que les élus et la direction générale puisse transmettre leurs préoccupations et échanger sur les rôles et responsabilités des différents acteurs. Pour y assister, la direction

doit inscrire tous les élus qui désirent y assister. Comme les conseillers ne sont pas disponibles pour cette rencontre, seulement la mairesse Julie Jolivette et la directrice générale y assisteront et la directrice générale s'occupera des les inscrire.

2024-RAG-6854 <u>DEMANDE D'UTILISATION DE LA SALLE POUR COURS DE ZUMBA</u> <u>ENTRE CITOYENS</u>

CONSIDÉRANT QU'un groupe de citoyennes et citoyens aimeraient pouvoir utiliser la salle municipale pour faire des cours de Zumba via une plateforme numérique;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut promouvoir l'activité physique au sein de la communauté;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu de prêter la salle gratuitement les mardis matin de septembre à mai afin que le groupe puisse faire leurs cours tous ensemble dans leur municipalité.

Adoptée.

2024-RAG-6855 TRAVAUX DANS LES CHEMINS MUNICIPAUX À TRAVERS LA TECO

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a encore un montant à investir dans les chemins municipaux à travers la subvention TECQ 2019-2023 qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QU'il reste des travaux importants à effectuer dans le chemin du Parc Industriel et le chemin Pilon;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu de faire un appel d'offres pour les travaux à effectuer dans ces deux chemins.

Adoptée.

2024-RAG-6856 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse	Annie Pelletier, dir. générale